

Oui, j'ai des doutes à ce sujet. Je constate maintenant que j'obtiendrai peut-être enfin du succès au Sénat. J'ai écouté les sénateurs Corbin, Simard et Forrester. Je demande depuis mon arrivée au Sénat que l'on tienne une discussion franche sur toutes les questions liées au cumul de pension et de traitement, pas seulement sur le cumul pratiqué par les députés ou sur le régime de retraite des députés, pendant que cette immense bureaucratie se cache derrière nous et nous pointe du doigt. Il faut se pencher sur toute la question des régimes de retraite. Quel bon sujet d'étude pour un comité sénatorial.

• (1500)

Je m'intéresse de très près à la question parce qu'un sénateur qui ne connaissait personne à Ottawa et qui vit loin d'ici est tombé malade, et j'ai pu l'emmener à l'hôpital militaire. Encore une fois, il y a de la démagogie. J'espère que le *Hill Times* écrira un article à ce sujet un jour parce que tout le monde devrait le savoir.

Nous avons éliminé tous les officiels qui se cachaient derrière les députés et les sénateurs. Les députés et les sénateurs qui viennent à Ottawa de partout au Canada n'ont pas de médecin ici. Cependant, il y a eu des abus. On aurait pu dire l'importance d'un bureaucrate ou de sa femme et de ses enfants selon qu'ils pouvaient aller à l'hôpital militaire ou pas.

Cela me rappelle la Loi sur les mesures de guerre. On savait que vous étiez important si votre conjoint avait une escorte de jeunes militaires lorsqu'il ou elle allait faire l'épicerie au Loblaws. Des gens qui n'avaient jamais mis les pieds au Loblaws ont commencé à y aller pour montrer qu'ils étaient plus importants que leurs voisins de Rockcliffe. C'était en 1970. Vous étiez important si vous étiez protégé par des militaires et vous étiez sans importance si vous n'aviez pas d'escorte militaire. Imaginez un peu les potins dans les cocktails d'Ottawa.

Les députés et les sénateurs sont privés d'un service auquel ils sont en droit de s'attendre. Si vous défendez cette position, qui vous appuiera? On devrait être capable de défendre une bonne cause. Si elle est indéfendable, bien sûr, on a intérêt à être discret.

Je regarde les sénateurs présents à la Chambre et je pourrais nommer tous ceux qui vivent au Manitoba, en Colombie-Britannique ou dans d'autres régions du Canada, mais pas à Ottawa. Lorsqu'ils sont malades, on les amène immédiatement à l'hôpital militaire. Ce privilège a été étendu aux hauts fonctionnaires. Ce programme de soins médicaux est devenu le programme des personnalités importantes, puis il a été offert à de plus en plus de gens. Honorables sénateurs, s'il est éliminé, c'est parce qu'il a pris trop d'ampleur et qu'il coûte trop cher.

Nous ne parlons jamais de cela sur la place publique, mais il est temps de le faire. Le sénateur Graham m'écoute toujours quand je parle. Je voudrais qu'il sache que je partage l'opinion du sénateur De Bané, une personne mieux informée que moi puisqu'il a été ministre et qu'il a vraiment compris toutes les conséquences de la mesure. Devant le comité, il a posé des questions précises à M. Eggleton. J'exhorte les honorables sénateurs à lire cet échange.

Je voudrais attirer l'attention des honorables sénateurs sur quelque chose d'autre qui a trait aux pensions. Parfois, j'ai l'impression que ceux qui s'intéressent le plus aux pensions sont ceux qui vivent en concubinage. Je m'explique.

Je parle des veufs et des veuves qui, de plus en plus, serviront à la Chambre des communes et au Sénat. Je parle aussi des célibataires, comme moi, et des divorcés. Je suis stupéfait de ce qui se passe dans la vie des conjoints de fait.

Prenons l'exemple d'un député qui est marié depuis 25 ans. Autrefois, une bonne épouse devait appuyer son conjoint et se réjouir dès que celui-ci était élu à la Chambre des communes. Les deux conjoints entrevoyaient une nouvelle vie pour l'avenir. Qui a créé ce député? C'est la bonne épouse, mère de famille et femme au foyer, qui veillait à l'épanouissement de la vie familiale et de la carrière politique de son mari.

Voyons ce qui se passe dans une situation pareille. L'époux devenu député peut siéger pendant dix ans à la Chambre des communes. Pendant cette période, il peut quitter sa femme et s'engager dans une union de fait. Honorables sénateurs, qu'arrivera-t-il à sa pension dans ce cas-là? Eh bien, la conjointe de fait aura droit à la moitié, aux trois quarts, ou même à une plus grande partie, de sa pension.

Les députés parlent maintenant d'accorder également aux conjoints de même sexe le droit de toucher toutes les prestations de retraite qu'auront accumulées ceux et celles qui auront partagé une relation traditionnelle. Ce point sera soulevé dans tous les coins du pays.

Je me rappelle avoir été appelé à voter un soir, sur le coup de onze heures, à la Chambre des communes. C'était sur des modifications apportées au régime de retraite des anciens combattants. J'étais un jeune député. Je croyais que ce n'était pas juste. Je parle ici des politiciens et de l'aspect humain d'une question. Qui favorise la carrière d'un politicien en l'entourant d'une vie familiale? Qui se paie une bonne bouteille à même les prestations de retraite? Les anciens combattants qui ont risqué leur vie pour leur pays ont droit à une bonne pension.

Je me souviens des discussions que j'ai eues avec Marcel Lambert au cours de longs dîners qui se terminaient tard dans la nuit. Je me rappelle d'un échange entre lui et Bégin. Ce ne fut pas le meilleur échange d'idées, alors je ne le répéterai pas. Elle s'était opposée à ses propos et il l'avait traitée de «cocotte».

Honorables sénateurs, je vous le demande: est-il juste qu'une femme, qui a vécu un an avec un ancien combattant dans une union de fait, reçoive sa pension? L'épouse qui a attendu son mari et qui a pleuré d'inquiétude et de langueur pendant la guerre, et pendant dix, vingt ou trente ans par la suite, se retrouve, à la fin de la carrière de l'époux, entièrement spoliée de la pension de retraite par la nouvelle épouse.

Lorsque j'étais étudiant à l'université, mon père me disait toujours que le mot le plus beau était «justice». Il disait: «Tu ne dois pas oublier ce mot fondamental. Lorsque tu parles à quelqu'un, regarde-le dans les yeux et demande-lui s'il est juste de traiter les gens de cette façon.»